

Recours en cas d'inéxécution d'obligation

Par Sebx1	
Roniour	

Quels sont les recours possibles autres que patrimoniaux en cas d'inexécution d'une obligation convenue contractuellement ? Comment la justice peut-elle obliger une partie defaillante d'un contrat à exécuter ses obligations sans "brandir la menace" d'une sanction patrimoniale? Qu'en est-il en France ? Et dans d'autres pays ?

Je vous remercie